

L'assurance habitation

Vous vous demandez pourquoi souscrire à une assurance habitation ?

L'assurance habitation vous permet de vous protéger financièrement dans une situation de sinistre. Voici plusieurs raisons de contracter une assurance habitation :

1. En cas de sinistre, l'assurance couvre vos biens dans votre appartement. Nos biens et meubles représentent souvent bien plus un gros montant que nous le croyons. Imaginez, être dans l'obligation de racheter, tous vos meubles, vos vêtements, effets personnels, etc.
2. L'assurance vous permet d'éviter une facture qui peut s'avérer très salée dans un cas de sinistre ou vous seriez responsable.
3. Elle peut également couvrir les frais pour vous loger ailleurs si votre appartement est inhabitable suite à un sinistre.
4. L'assurance habitation comprend également une couverture responsabilité civile, cette assurance nous protège de poursuite si on est tenue responsable de la perte subie par autrui.
5. La protection s'étend à l'extérieur de votre appartement. Par exemple, un chalet et des biens volés à l'extérieur comme un vélo ou un téléphone cellulaire, etc.

Quelques exemples de sinistres : incendies, vols, dégâts d'eau, vandalisme, événements climatiques.

Des cas de sinistres sont beaucoup plus fréquents qu'on le croit et peuvent causer de graves conséquences financières pour les locataires qui n'ont pas d'assurance habitation. Prenez le temps de magasiner et de contracter une assurance !

